MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
DE LA MGEN
DE L'AIN



JANVIER 2015/N° 31

01

RENCONTRES MUTUELLES 2015

MGEN évolue, j'y participe !

LA MGEN EST MEMBRE
DU GROUPE ISTYA,
PREMIÈRE UNION
MUTUALISTE DE FRANCE



Valeurs

La loi sur l'Économie sociale et solidaire (ÉSS) a été promulguée le 31 juillet de cette année.

Cette loi qui donne un statut juridique à l'ensemble des entités de l'ÉSS incite les mutuelles à revisiter l'ensemble de leurs valeurs fondatrices.

Elle est un appui pour mieux faire comprendre la différence entre une mutuelle et une assurance dirigée par des actionnaires *(voir article page 3).*

La solidarité est une valeur chère au cœur des mutualistes. C'est une des pierres angulaires qui tient l'édifice de l'économie sociale et solidaire (ÉSS).

Dans un monde en profonds mouvements, un monde qui se cherche, la solidarité est une valeur qui fait débat. Où commence-t-elle ? Où finit-elle ?

Pour un mutualiste, elle reste un fondement de l'existence de son organisation. Il ne peut y avoir mutualisme sans elle.

Elle prend des formes diverses. À la MGEN, on en bénéficie, lorsque notre santé se détériore ou lorsqu'un aléa de la vie nous met en difficulté. Mais on peut aussi la manifester à l'égard des autres, sans en attendre de retour : Solidarité Laïque nous le rappelle : nos cahiers et nos crayons sont nos armes les plus puissantes *(voir article page 4).*

La solidarité, c'est le fruit d'une éducation : c'est le sens de l'accord-cadre signé en juin 2013 par le Ministère de l'Éducation nationale, celui de l'ÉSS et l'ESPER (dont notre mutuelle est une des 45 organisations). Cet accord-cadre entre en application concrète dans l'Académie de Lyon. Son objectif : sensibiliser les enfants et les jeunes rhônalpin-es à l'économie sociale et solidaire et donc à ses valeurs ; la solidarité, bien sûr, mais aussi la non-lucrativité (mutuelles, associations, fondations), la gestion désintéressée, la gestion démocratique, la laïcité, l'égalité, la citoyenneté, l'éducation partagée, l'engagement.

Des actions se mettent en place, vous pouvez y participer *(voir article page 5).*

MGEN évolue, j'y participe !

C'est un autre des piliers du mutualisme que cette loi nous invite à revisiter : **la gouvernance démocratique**. Pour le groupe MGEN, animer le plus possible cette démocratie mutualiste est un engagement qu'il doit à ses adhérent-es, en tant que mutuelle et en tant qu'acteur de l'économie sociale et solidaire. L'implication des adhérent-es garantit en effet que les prestations sont bien conformes à leurs besoins et qu'un usage responsable est fait de leurs cotisations.

Depuis deux ans, la MGEN propose à ses adhérent-es des rencontres mutuelles. Nouveau dispositif de sa gouvernance démocratique, une troisième rencontre se tiendra le 28 janvier à la section départementale *(voir article page 8).*

PARTICIPEZ À LA VIE DE VOTRE MUTUELLE

JEAN-CLAUDE PERON
PRÉSIDENT DE LA SECTION DE L'AIN

SOMMAIRE



BULLETIN DE LA SECTION DE L'AIN DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MGEN Sécurité sociale
9, rue de Chateaubriand - CS 60426 - 01000 Bourg-en-Bresse

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Du lundi au vendredi de 8h à 18h30
Tél. : **3676** • Fax : 04 74 45 20 76
Internet : http://www.mgen.fr
• e-mail : sd001qr@mgen.fr
Sur votre courrier, au téléphone, lors d'un rendez-vous, indiquez votre numéro de Sécurité sociale, les références de nos courriers éventuels et votre numéro de téléphone.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA SECTION
Lundi de 10h à 17h30 - Du mardi au vendredi de 9h à 17h30. Pendant les vacances scolaires : fermeture de 12h15 à 13h15.

Ont participé à la rédaction de ce bulletin : l'équipe des Délégués, la Commission Communication et tout le comité de section - **Directeur de la Publication :** le Président - **Routage :** atelier protégé LMDES - **Conception/Impression :** Kalistene Conseil - Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 % - ISSN 0246-2257

Assurances santé, mutuelles santé, institutions de prévoyance… **Quelles différences ?**

Aujourd'hui, lorsque l'on parle de complémentaire santé, l'utilisation du terme « mutuelle » est fréquemment utilisée comme expression générique. Mais il n'en est rien. Une mutuelle fait partie des complémentaires santé, comprenant également assurances santé et institutions de prévoyance.



LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE :

Elles sont constituées soit sous forme d'une société parfois anonyme, soit sous forme d'une société d'assurance mutuelle (SAM).

Les sociétés d'assurance sont des structures à **but lucratif**, régies par le **Code des Assurances**. Elles appartiennent à des actionnaires dont l'objectif est la réalisation de bénéfices et la distribution de dividendes à ces derniers qui contrôlent la société. Recherchant la rentabilité, les primes des assurés sont calculées à partir de l'évaluation du risque et bien souvent à partir d'un questionnaire de santé. Ainsi, si un jeune, en bonne santé, peut se voir proposer des prix très attractifs, l'avancée en âge et/ou la maladie grave peuvent modifier radicalement la situation en matière de prime.

Il est nécessaire de préciser que les **SAM** appelées aussi **mutuelles d'assurances**, régies par le code des assurances, ne doivent pas être confondues avec les autres mutuelles, régies par le code de la mutualité.

LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE :

Ce sont des sociétés de personnes de droit privé à **but non lucratif** relevant du **code de la Sécurité sociale**. Adossées parfois à des organismes de retraite complémentaire, elles sont positionnées sur les domaines de la santé et de la prévoyance collective des entreprises.

Elles se différencient des sociétés d'assurance par une gestion paritaire des membres adhérents et des membres participants.

Les institutions de prévoyances proposent aux entreprises pour leurs salariés, sans sélection, des garanties contre les risques de la vie : maladie, incapacité de travail, invalidité dépendance, décès et également de l'action sociale.



LES MUTUELLES :

Les mutuelles sont des groupements de personnes (et non de capitaux), de droit privé, **à but non lucratif**, régies par le **Code de la Mutualité**.

Les mutuelles n'ont pas d'actionnaires. L'excédent est utilisé au profit des adhérents. Les cotisations des membres, basées sur un principe de solidarité entre personnes, permettent d'apporter des réponses prestataires en santé, prévoyance, action sociale permettant ainsi d'accompagner les personnes en difficulté.

Les mutuelles font vivre les valeurs de solidarité, démocratie et transparence. Tout adhérent est assuré d'une égalité de traitement, quel que soit son état de santé.

Nos cahiers et nos crayons sont **nos armes les plus puissantes !**



Elle est la plus jeune des Nobel de la Paix. Félicitations à Malala, symbole de la lutte contre l'extrémisme religieux et active militante de l'éducation des filles.

« *If you want to end war, then instead of sending guns, send books. Instead of sending tanks, send pens. Instead of sending soldiers, send teachers.* » (1), déclarait Malala Yousafzaï à l'ONU en 2012. Un an plus tôt, les Talibans lui avaient tiré dessus en raison de sa campagne en faveur de la scolarisation des filles au Pakistan. « *Ils voulaient nous réduire au silence mais ils ont échoué. (…) Nos cahiers et nos crayons sont nos armes les plus puissantes* », a déclaré la jeune femme.

Le 10 octobre, Malala est devenue la plus jeune Nobel de la Paix. Avec elle, poursuivons le combat pour que chaque enfant puisse accéder à l'éducation.

LE COLLÈGE DE KERANROUX À BREST SE MOBILISE

Dans le cadre de l'opération « Un cahier, un crayon », le collège de Keranroux à Brest se mobilise. Valérie Bihan, enseignante d'histoire-géographie nous explique son engagement.

Quelles ont été les motivations qui vous ont poussée à participer à l'opération « un cahier, un crayon » ?

C'est une opération solidaire à laquelle je participe au collège depuis maintenant 10 ans. Elle nous permet de découvrir chaque année de nouveaux pays, de préciser ce qu'est la solidarité concrètement, en la remettant toujours en lien avec la dignité. Cela signifie éduquer au don, une notion si importante aujourd'hui. Mais surtout, cette opération permet de faire prendre conscience aux élèves de l'importance de l'éducation dans leur vie future.

Suite de l'interview sur http://www.solidarite-laique.org/Le-college-de-Keranroux-a-Brest-se. html

1 - « *Si vous voulez en finir avec la guerre, envoyez des livres à la place des fusils. À la place des tanks, envoyez des stylos. À la place des soldats, envoyez des enseignants.* »

Nos cahiers et nos crayons sont nos armes les plus puissantes !

Faites parvenir vos dons à :



Solidarité Laïque
22 rue Corvisart - 75013 PARIS
ou par Internet : https ://don.solidarite-laique.org/asso/site/solidarite/defaut/fr/don/index.html

Les métiers de la MGEN



Entretien avec Jacqueline COURCIAT, Assistante Prestations Services

Pouvez-vous nous préciser quelles sont les activités d'une assistante prestations services en section départementale ?

Elles sont multiples, articulées autour de trois axes principaux :

- Lien avec la direction de la section (secrétariat, courrier, gestion des commandes et de la facturation, contact avec les prestataires, vérifications réglementaires).
- Lien avec les adhérents, au titre des dossiers solidarité.
- Activités liées au Ressources Humaines : contrats de travail, gestion du temps de travail, absences, congés.

J'apprécie beaucoup les tâches qui me sont confiées ; cette fonction me permet d'entretenir des contacts permanents avec mes collègues, les adhérents, les partenaires, la Direction, divers organismes.

Ce travail diversifié est une caractéristique essentielle de mon poste de travail.





Nos valeurs au centre de l'accord-cadre pour « faire (re) découvrir le champ de l'ESS aux jeunes et aux étudiants de Rhône-Alpes ».

DEUX RENCONTRES DÉCISIVES À LYON

Afin d'engager une réflexion sur la mise en place de l'accord-cadre de coopération[1] signé le 13 juin 2013, entre le Ministre de l'Education nationale, le Ministre délégué à l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) et à la consommation, et l'Esper, une rencontre a eu lieu le 25 avril dernier avec Mme Moulin-Civil, Rectrice de l'Académie de Lyon. Celle-ci était accompagnée de M. Fleury, Inspecteur d'académie – Inspecteur pédagogique régional en sciences économiques et sociales, conseiller académique recherche-développement, innovation et expérimentation (Cardie) et de M. Ronchail, Proviseur Vie Scolaire. La délégation de l'Esper était accompagnée de l'association Promess (promotion de l'Économie Sociale et Solidaire), qui représentait la Cress[2] Rhône-Alpes.

Mme la Rectrice a souligné que l'Éducation nationale repose sur les mêmes valeurs que celles de l'Économie Sociale et solidaire. Elle a exprimé son souhait de favoriser la mise en place de l'accord-cadre en reprenant l'ensemble des pistes d'action contenues dans celui-ci.

Une seconde réunion s'est tenue le 20 juin au Rectorat de Lyon, au cours de laquelle des pistes d'action concrètes ont été mises en perspective :

- Présentation de l'Esper lors de la rentrée des professeur-es de SES à Canopé Lyon (ex Crdp) le 9 octobre ;
- Rédaction d'un projet de journées de formation pour le plan académique de formation, en direction des professeur-es de SES, mais aussi des autres professeur-es du second degré ;
- Formation des élèves élu-es au Conseil Académique de la Vie Lycéenne ;
- Intervention de l'Esper dans la formation des personnels de direction ;
- Intervention dans la liaison lycée/enseignement supérieur ;

DEPUIS LA RENTRÉE, UN PROJET POUR TOUTE LA RÉGION

L'Esper agit dans le cadre d'un contrat sectoriel « Faire (re)découvrir le champ de l'ESS aux jeunes et aux étudiants ». Ce projet implique, outre l'Esper (régionale), l'association Promess, la Région Rhône-Alpes, l'Urscop[3], la Cress, la chaire ESS de l'Université Lyon 2 et le Mouves[4]. Il est un moyen de fédérer des actions auprès des jeunes pour les sensibiliser à l'économie sociale et solidaire.

Parmi les actions passées, à venir ou en gestation, signalons :

- La mise en place d'un groupe de travail interne « Conception de jeux pédagogiques innovants pour sensibiliser à l'ESS et à l'entreprendre autrement » ;
- Celle d'un autre groupe de travail interne « Intervention et témoignages d'acteurs de l'ESS auprès des jeunes » ;
- Un concours sur l'ESS (l'Esper propose, comme thème, la création de jeux coopératifs par des classes de lycées en direction d'élèves du primaire) ;
- Une conférence de l'Esper avec l'auteur de « La fabrique de la méfiance », Yann Algan.

CONTRIBUEZ À LA MUTUALISATION DES PRATIQUES

L'Esper a mis en chantier une « boîte à outils » pour aider les enseignants à sensibiliser les élèves à l'ESS dans les classes. Tout ce qui met en jeu dans la pratique quotidienne de la classe les valeurs de l'ESS peut y entrer. Si vous connaissez des jeux ou tout autre objet dans cette perspective, n'hésitez pas à le signaler. Si vous souhaitez faire connaître des pratiques que vous avez créées et qui vont dans ce sens, faites-nous les connaître en écrivant à jperon1@mgen.fr. La mutualisation des pratiques ne peut qu'être profitable à tous.

Jean-Claude Péron, MGEN de l'Ain

1 - http://lesper.fr/un-accord-cadre-de-cooperation-avec-le-ministere-de-leducation-nationale-et-le-ministere-de-less.

2 - Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

3 - Union régionale des sociétés coopératives de production.

4 - Mouvement des entrepreneurs sociaux.

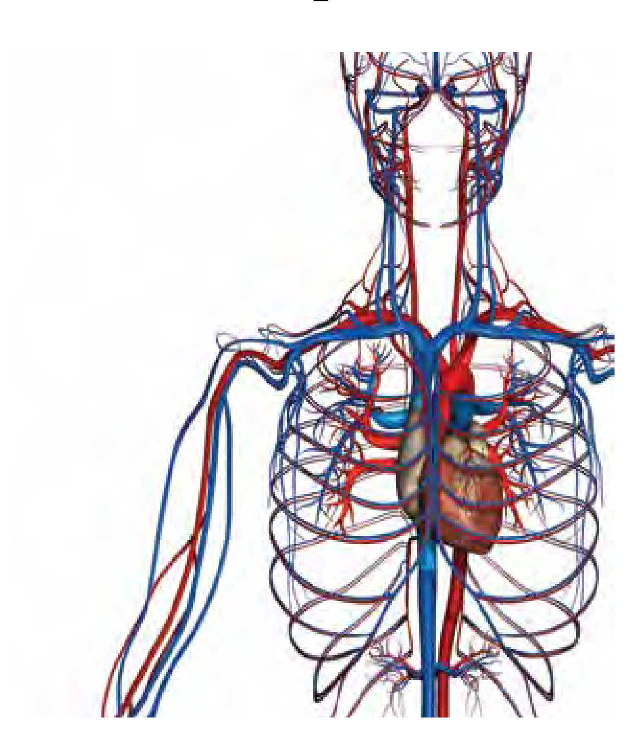
La MGEN partenaire des débats citoyens en Rhône-Alpes

Pour la deuxième année, des tables rondes sont organisées dans 11 lycées rhônalpins autour d'enjeux de citoyenneté : la ville créative, tolérance et espace public, guerre et opinion publique, justice et citoyenneté, la ville de demain, sport et citoyenneté, patrimoine et mémoire, ou encore « réinventer la politique »… Près de 60 enseignants et 50 intervenants - chercheurs, acteurs associatifs et professionnels, élus – animeront ces rencontres destinées à plus de 1400 lycéens de tous les horizons et ouvertes au public.

Ce projet, initié et coordonné par le lycée Fauriel (Saint-Étienne), est soutenu par la Région Rhône-Alpes, les académies de Lyon et de Grenoble, la Villa Gillet et la MGEN. La programmation est consultable sur *http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/fauriel/spip.php?article783*.

Un ouvrage collectif issu de la première série de tables rondes (2013-2014) est coédité par le lycée Fauriel et ADAPT Éditions (St-Etienne, septembre 2014, 300 pages). Voir *http://www2.ac-lyon.fr/etab/lycees/lyc-42/fauriel/spip.php?article793*.

Corpus : partez à la découverte du corps humain



Le corps humain est un monde extraordinaire. Mais connaissons-nous bien tous ses secrets ? Ses fragilités et ses potentialités ? Comment porter un regard éclairé sur le capital qu'il constitue ? Pour expliquer au grand public et plus particulièrement aux 12-18 ans les principales fonctions du corps humain, sensibiliser aux bonnes pratiques sanitaires et découvrir les dernières avancées de la recherche biomédicale, Canopé lance Corpus, un site gratuit et interactif pour explorer le corps humain.

En savoir plus

Découvrez la plate-forme Corpus sur **www.reseau-canope.fr/corpus**

Démonstration en images sur la chaîne Youtube de Canopé : **http://www.youtube.com/channel/UCww2Dlet6IoU2_eXmVL0RJQ**

Corpus est composé d'une interface 3D « temps réel », d'une collection d'une centaine de vidéos (interviews de spécialistes et de médecins, imagerie médicale et infographies), d'un serious game et d'une importante documentation rédigée par des experts pédagogiques.

L'internaute peut visiter les différents systèmes physiologiques (muscles, squelette, système nerveux, etc. en 3 dimensions) et a le choix entre cinq grandes entrées thématiques :

1. **Pour comprendre** : connaissance du fonctionnement du corps.
2. **Les enjeux de la santé :** films témoignages sur le tabac, la fête, l'amour, l'alimentation, le sommeil… Ces petits films donnent la parole à un groupe d'adolescents sur leur expérience de vie avec une grande diversité de situations. Ils ne délivrent pas de message sur les bons ou mauvais comportements mais visent à créer un débat. Ils sont commentés par des experts spécialistes de la santé des adolescents.
3. **Un état de la recherche** à travers l'interview de scientifiques.
4. **Santé et société** ou comment faire le lien entre les thématiques et les questions éthiques, l'évolution de la société, de la loi.
5. **Un long processus de construction du savoir** ou un voyage dans le temps pour mesurer les évolutions scientifiques et médicales à travers les époques.

UN SITE POUR LES JEUNES ET LES ENSEIGNANTS

À travers un « Espace profs », *Corpus* s'adresse particulièrement aux enseignants de Sciences de la Vie et de la Terre qui pourront l'utiliser, soit en classe, pour illustrer certains points des programmes, soit lors de la préparation de leurs cours pour mettre à jour leurs connaissances scientifiques, notamment *via* la rubrique « Etat de la recherche ».

Toutes les vidéos sont libres de droits pour un usage en classe.

Le personnel de santé des établissements scolaires, les parents d'élèves et les médiateurs de culture scientifique ou de promotion de la santé y trouveront également de nombreux supports utiles pour des actions de prévention auprès des 12-18 ans. Ils pourront notamment, enrichir leur discours et mieux répondre aux problématiques propres à cette période complexe de la vie, grâce aux témoignages de spécialistes et d'adolescents.

Découvrez la plateforme Corpus sur www.reseau-canope.fr/corpus

Démonstration en images sur la chaîne Youtube de Canopé : http://www.youtube.com/channel/UCww2Dlet6IoU2_eXmVL0RJQ

UN *SERIOUS GAME* POUR DEVENIR ACTEUR DE SA SANTÉ

En 2012 le Sceren/Cndp (devenu depuis peu Canopé) a sollicité la MGEN et l'Adosen Prévention santé MGEN. Ce partenariat s'est concrétisé par un soutien financier à la réalisation de la plate-forme et du *serious game*, et technique via l'expertise de l'Adosen Prévention santé MGEN pour accompagner la création des modules en éducation pour la santé et la réflexion sur le *serious game*.

Ce jeu met en scène des personnages « organes » pour assurer un lien avec la plate-forme.

Il fait référence aux compétences psychosociales et valorise l'équilibre et les différentes dimensions de la santé : physique, mentale et sociale. Il est composé de mini-jeux, en lien avec la journée d'un adolescent : se lever, se nourrir, nouer des relations, être solidaire… Chacun des mini-jeux fait bouger une ou plusieurs jauges – physique mentale et sociale en fonction du contenu, des choix et de la réussite du joueur.

Non culpabilisant, intégrant la diversité des profils des adolescents, des conditions de vie, des choix, permettant le jeu en ligne, drôle, comportant des informations scientifiquement valables, ce jeu sera disponible dès 2015 sur Android, Iphone, Ipad…

Pour cette production, Canopé s'est associé à des acteurs reconnus de la recherche, de l'éducation et de la santé : Universcience, l'Inserm, l'Inpes, la MGEN, Educagri Éditions. Corpus bénéficie de la bourse Estim investissements d'avenir.

Les rôles de l'élu à la MGEN

Les élus ont pour mission de recueillir l'expression des adhérents, de participer à l'organisation de débats mutualistes, de mettre en œuvre les décisions prises au niveau national et de faire vivre les valeurs de démocratie et de solidarité qui sont les nôtres. Ils sont un lien de proximité entre les mutualistes et les instances. Pour assurer toutes ces missions, il est nécessaire d'être formé. Plusieurs types de formation sont dispensés.

À LA SECTION DÉPARTEMENTALE

Lorsqu'un adhérent est élu, il est reçu par le Président Mgen départemental et va découvrir ce qu'est le comité de section, le bureau, les différentes commissions dans lesquelles il peut choisir de s'investir (prestations spécifiques, prévention santé, vie mutualiste et communication, développement et mutualisation…).

À LA MUTUALITÉ FRANÇAISE RHÔNE-ALPES

Ici, l'élu rencontrera des élus d'autres mutuelles et pourra appréhender le monde mutualiste et les problématiques de santé. Quelques-unes des thématiques proposées en 2014 : « La connaissance de la mutualité », « La mutualité au sein de l'Europe », « Le rôle des mutuelles dans l'accès aux soins et la valorisation du modèle mutualiste », « Les nouvelles missions du pharmacien », « l'ESS (Economie Sociale et Solidaire) »…

AU CENTRE DE FORMATION NATIONAL MGEN

Ces formations, d'une durée de 2 jours, sont assurées par des chercheurs, universitaires, techniciens, responsables mutualistes, élus nationaux… Quelques programmes de 2014 : « le bien-être à l'école pour tous », « l'action sociale à la Mgen », « protection sociale : évolutions, enjeux et perspectives pour leurs acteurs », « évaluation des actions en prévention et promotion de la santé ».

Simultanément, les élus vont découvrir la vie militante Mgen en participant à des réunions internes (comité de section, bureau, diverses commissions…) ainsi qu'à des instances extérieures telles que la CDAS (Commission Départementale d'Action Sociale) à la DSDEN (ex Inspection académique), la CAAS (Commission Académique d'Action Sociale) au rectorat…

Ils sont présents aussi pour les réunions organisées par les sections départementales pour les correspondants Mgen, pour les journées de rentrée des nouveaux fonctionnaires stagiaires (soit dans leur département pour le 1er degré, soit sur le site académique pour le 2nd degré).

La participation des élus peut aussi se faire en étant représentant Mgen, élu ou simple participant à des conseils d'administration dans les instances d'associations partenaires (Pupilles de l'Enseignement Public, Autonome de Solidarité, APAJH – Association Pour les Adultes et Jeunes Handicapés…).

Les élus ont aussi un rôle essentiel dans l'animation de la vie démocratique en participant aux assemblées départementales, aux assemblées régionales Mgen qui ont lieu 2 fois par an, à l'assemblée générale annuelle et, dans le cadre de la mutualité, aux réunions interrégionales.



FOCUS : Actions en prévention, éducation et promotion de la santé

Exemples d'actions dans les départements de la région :

Accompagnement, information, orientation en relais de journées d'actions nationales :

Pour promouvoir l'activité physique

- « Sentez-vous sport »,

Pour promouvoir des thématiques nationales de santé publique

- Journée sensibilisation/dépistage diabète
- JNA (Journée Nationale de l'Audition), exposition animation à l'accueil de la section, l'élu doit informer toute personne qui entre à l'accueil de la démarche MGEN dans le cadre de la journée nationale de l'audition pour rencontrer des professionnels, se faire dépister gratuitement par un acteur du réseau Audistya et s'informer sur les moyens de protéger ou d'améliorer son audition.

Actions en lien avec le milieu scolaire et la communauté professionnelle et éducative :

- « Rencontres de la forme » en Rhône-Alpes dont l'objectif principal est d'amorcer avec les lycéens un dialogue sur leur rapport à la santé et de fournir un diagnostic général au lycée. Les élus contribuent à la fois au bon déroulement pratique et à la fluidité de cette action (jusqu'à 12 classes de 35 élèves à gérer en une journée) ainsi qu'à l'animation des ateliers d'échanges avec les lycéens (formation spécifique des élus).

Rencontres mutuelles 2015 : d'une AG à l'autre



MGEN ÉVOLUE, J'Y PARTICIPE !

« Viser et prendre en compte les aspirations de chacun et maintenir la solidarité entre tous. Le pari est ambitieux pour la MGEN, elle va devoir mobiliser toute son intelligence collective pour faire vivre plus intensément la démocratie mutualiste. »

Thierry Beaudet

Depuis 2009, nous nous sommes engagés, dans un processus de co-construction du futur de notre mutuelle : avec les adhérents, avec tous ceux qui participent et s'intéressent à cet avenir. Les Rencontres Mutuelles, notamment, sont maintenant bien implantées dans notre calendrier démocratique grâce à la mobilisation active des militants pour préparer les débats et échanger avec tous, grâce au forum des adhérents à retrouver sur mgen.fr.

2015 : PRÉSENTER NOS RÉPONSES, ALLER PLUS LOIN !...

Les évolutions concrètes et à venir seront évoquées avec nos adhérents cette année. La nouvelle gamme d'offres ainsi qu'une projection vers notre avenir plus lointain, le projet stratégique à développer ensemble.

Oui, MGEN évolue, s'adapte, colle à son époque, bien fermement ancrée dans ses principes de solidarité, de militant de la sécurité sociale.

C'est à ses adhérents qu'elle veut ressembler, alors rejoignons-les du 15 janvier au 15 mars 2015 sur tout le territoire ! Écoutons ! Dialoguons ! Et construisons avec eux !

Venez nous dire comment pour vous la mutuelle peut prendre soin de ses adhérents ; et aussi, comment développer l'aide aux mutualistes en difficulté, faciliter la vie quotidienne de chacun sur le plan de la santé et sur le plan social.

Êtes-vous pour une mutuelle toujours plus connectée ?

En quoi pouvons-nous être responsables dans notre société, avec vous, au bénéfice des générations futures ?



MGEN ÉVOLUE, J'Y PARTICIPE !

À la MGEN votre avis compte :
Participez au débat et contribuez ainsi à l'avenir de votre mutuelle...

Le mercredi 28 janvier

de 14h30 à 16h30
Section départementale
9 rue de Chateaubriand - Bourg-en-Bresse

Et aussi sur le forum des adhérents dans votre espace personnel sur mgen.fr

Calendrier prévisionnel 2015

La prévention constitue un axe fort de la politique du groupe MGEN, acteur global de santé. Afin de rendre plus lisibles et visibles les actions menées dans ce domaine, vous trouverez ci-dessous le programme des actions de prévention organisées dans notre département. Attention, ce programme peut être susceptible de changer au cours de l'année.

DU 16 AU 29 MARS 2015

Les SISM (Semaines d'informations sur la Santé Mentale) ouvriront le débat autour de la thématique suivante : « Etre adolescent aujourd'hui »

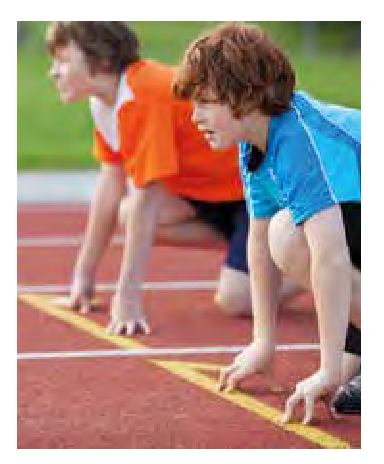


Conférences, ciné-débats, expositions, spectacles, tables rondes, contes, rencontre/dédicace… Un groupe projet SISM 2015 composé de structures et associations (Centre psychothérapique de l'Ain, Coordination Handicap Psychique de l'Ain, ORSAC, Maison des Adolescents, UNAFAM 01, GEM Tendre la main, APAJH, ADESSA, MGEN…) s'est mis en place afin d'organiser un programme commun.

Dans ce dispositif la MGEN organisera une **conférence-débat** sur cette thématique, , animée par le Docteur ALBON, pédopsychiatre médecin chef de l'établissement MGEN de Chanay, **le 16 mars 2015 à 20h**, **Communauté de communes du Pays de Gex, 135 Rue de Genève, 01170 GEX, Bâtiment La Grange, salle du Conseil**.

7 AVRIL 2015

Les rencontres de la forme au Lycée Paul Painlevé à Oyonnax



À destination des lycéens, l'objectif est de promouvoir l'activité physique comme élément déterminant pour la santé mais également de sensibiliser les jeunes et de leur faire prendre conscience qu'ils sont acteurs de leur santé aujourd'hui mais surtout pour demain.

C'est un partenariat entre la Ligue d'Athlétisme Rhône-Alpes, la Région, la MGEN et l'établissement.

28 MAI 2015

Journée retraite : « Abordez et vivez votre retraite en forme »

Organisation d'une journée de réflexion et d'information pour préparer un nouveau projet de vie à destination des adhérents à plus ou moins deux ans du passage à la retraite.

Comment conserver la forme ?

Comment éviter la solitude ?

Comment bien vieillir ?

Comment faire profiter de son expérience ?

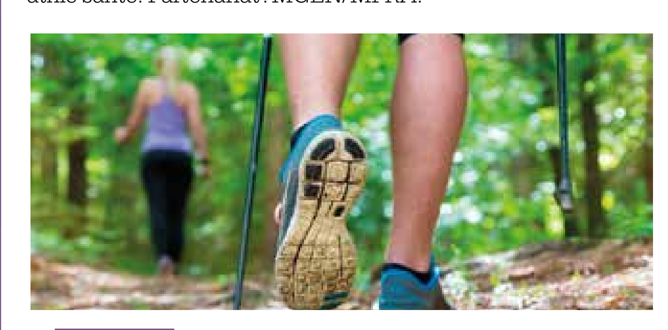
Partenariat : MGEN/MFRA.



27 MAI 2015

Marche nordique

Une initiation à la marche nordique est proposée avec un coach athlé santé. Partenariat : MGEN/MFRA.



10 JUIN 2015

Accidents domestiques

Moment d'informations et d'échanges sur les accidents domestiques à destination des futurs et jeunes parents.

Partenariat : MGEN/MFRA.

22 SEPTEMBRE 2015

« Équilibre et vous »

À destination d'un public retraité cette manifestation est organisée en deux temps : une heure d'initiation avec un coach athlé santé (exercices simples à refaire à la maison) et une heure sur l'alimentation.

Partenariat : MGEN/MFRA

25 NOVEMBRE 2015

Test de glycémie

Matinée où sera proposé un test de glycémie par un professionnel avec un stand sur la santé nutritionnelle.

Partenariat : MGEN/MFRA.

Actions concertées : **mode d'emploi**



Le dispositif « actions concertées » résulte de l'accord-cadre signé par la MGEN d'une part, et le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche d'autre part.

Il vise à mettre en place un financement partagé entre la MGEN et le ministère, afin d'agir dans deux directions :

- **Apporter des solutions aux difficultés rencontrées par les personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie.**
- **Financer des interventions de techniciennes d'intervention sociale et familiale, ou d'aides ménagères à domicile.**

Pour qui ?

Les personnels[1], en activité ou en retraite recrutés sur un emploi permanent relevant du ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche, de la Jeunesse et de la Vie Associative ainsi qu'aux personnels d'autres ministères détachés à l'Education nationale.

- Les personnels[1] exerçant dans l'enseignement privé dès lors qu'ils sont détachés de l'Education Nationale,
- Les conjoints/concubins et enfants de ces personnels[1], même s'ils ne sont pas gérés en régime obligatoire et/ou régime complémentaire.
- En cas de décès de l'agent ouvreur de droits : au conjoint veuf pensionné de réversion, aux enfants à charge.

Pour quoi ?

ACTION CONCERTÉE HANDICAP

La participation annuelle, versée au titre des actions concertées, s'élève à 120 € ; pour l'obtenir, il faut justifier d'un taux d'incapacité évalué par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) supérieur à 50 %.

ACTION CONCERTÉE DÉPENDANCE

L'action concertée dépendance est versée aux mutualistes MGEN qui perçoivent préalablement l'allocation dépendance, et qui sont classés en groupe 1 dépendance MGEN.

Si la personne n'est pas mutualiste MGEN, le médecin-conseil MGEN étudiera son éventuel classement en groupe dépendance MGEN. Seule l'appartenance au groupe 1 dépendance ouvre droit à la prestation, d'un montant annuel forfaitaire de 210 €.

ACTION CONCERTÉE PRESTATION PARTICULIÈRE

La MGEN verse des actions concertées aux personnes en situation de handicap ou de dépendance, afin de contribuer au financement d'équipements spéciaux ou d'aménagements (logement, véhicule).

Le mode de calcul de la participation versée varie selon qu'il s'agit d'une prestation particulière :

Handicap :
Le montant est fonction du reste à charge du bénéficiaire après intervention du dispositif public et des aides extérieures.

Dépendance :
Le mode de calcul varie, selon les situations (intervention du dispositif public, ou absence d'intervention).

Lorsqu'il n'y a pas de recensement au handicap ou à la dépendance, une prestation particulière peut être versée dans le cadre des soins coûteux avec action concertée.

ACTION CONCERTÉE AUDIOPROTHÈSE

La participation s'élève à 100 €, dans la limite du reste à charge.

ACTION CONCERTÉE AIDE À DOMICILE

Pour percevoir cette action concertée, le mutualiste MGEN doit bénéficier au préalable d'une prise en charge SAD (Service d'Aide à Domicile) – Assurances.

Cette prestation est également versée aux non mutualistes.

Le montant est fonction d'un barème qui prend notamment en compte la situation familiale de la personne et ses ressources.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, pour présenter une demande, vous devez prendre contact avec la section départementale.





1 - Le dispositif concerne tous les personnels, adhérents MGEN ou non.

En avant, marche !

« Le groupe A ? Ils ne s'arrêtent jamais ! Ils marchent vite ! »

Et voilà comment est colportée la rumeur, par ceux qui n'ont jamais marché - ou pas souvent - avec le groupe A.

Certes, nous ne prévoyons pas d'arrêt-pomme (ni autre fruit, d'ailleurs…), nous ne faisons pas énormément de photos.



MAIS NOUS SAVONS

- Apprécier les paysages,
- Admirer les maisons en pierres dans un hameau,
- Remarquer un bénitier dans le mur d'une maison (ça vous étonne, non ?),
- Contempler un âne qui vient se faire caresser (là, j'avoue que oui, nous regrettons de ne pas avoir de pomme à partager),
- Nous demander pourquoi il y a deux églises dans tel village avec, en plus, mention d'une femme sur le monument aux morts,
- Nous attarder à une table d'orientation (et sur le paysage qui va avec !),
- Visiter un monument,
- …

Certes encore, nous ne faisons pas d'arrêts-pipi. Ne croyez pas cependant que nous sommes différents des autres ! Non ! Simplement, chez nous, ce sont des pauses hydrauliques. La différence ? Aucune, si ce n'est l'élégance de l'appellation…

Nous savons que, à chaque randonnée, nous avons droit à 10 % de perte. Mais - jusqu'à présent du moins - nous n'avons jamais utilisé cette possibilité : nous sommes toujours revenus au complet. Pourquoi ? parce que notre groupe est tellement sympathique que nous avons préféré le préserver intact.

La distance parcourue ? Entre 10 et 14 km (exceptionnellement, 15 ; évidemment, les distances les plus longues lorsque le jour dure longtemps).

La vitesse ? Environ 4 à 4,5 km/h en déplacement et 3 à 3,5 km/h en tenant compte des arrêts (encore un démenti de la rumeur qui court à notre sujet !).

Et comme nous avons des guides différents, les rythmes sont différents et chacun y trouve son compte. Notre calendrier est établi à l'avance et permet de choisir.

UNE CÔTE ARDUE ?

- Dans les cas « légers », les plus rapides attendent les plus lents en discutant (oui, parce que pendant les efforts que nous avons fournis, les conversations se sont apaisées - même chez les messieurs ! - ; alors, il faut se rattraper).
- Dans les cas « graves », il y a toujours des mains secourables qui se tendent.

Nous attendons avec impatience le jour où il y aura plus d'hommes que de femmes dans la randonnée : ces messieurs seront alors tellement ravis qu'ils offriront à boire aux dames ! Bon, il ne faut pas rêver : c'est de la limonade qu'ils serviront… Leur promesse ne va pas au-delà !

Donc, messieurs qui ne marchez pas (encore) avec nous, n'hésitez pas : vous ne risquez pas grand-chose à venir nous rejoindre !

Ce qu'on demande ? De la bonne humeur avant tout. Et puis ne dites plus que nous ne nous arrêtons pas ! Ce n'est pas vrai ! Vous direz maintenant avec nous :

« Vive le groupe A ! »

Et, finalement, que chacun marche dans le groupe qui lui convient le mieux !

Gyliane,
avec Danielle et Michel







Offres Sollicitudes et Rassurcap





UNE DE CES OFFRES VOUS INTÉRESSE ?

Pour contacter votre section MGEN, vous pouvez utiliser la messagerie ***sd001@mgen.fr*** ou retourner le coupon ci-contre à l'adresse suivante :

MGEN
Offres Rassurcap - Sollicitudes
9 rue Chateaubriand
CS 60426
01020 Bourg en Bresse Cedex

Nom :.. Prénom :...

Adresse : ....

Tél fixe : .... Tél portable : ....

Adresse de messagerie : ....@..

Je souhaite être contacté(e) par la MGEN à propos de

❏ **l'offre Rassurcap**

❏ **l'offre Sollicitudes**